

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

A. LEGOYT

Le Zollverein. Résumé historique et statistique

Journal de la société statistique de Paris, tome 3 (1862), p. 191-196

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1862__3__191_0

© Société de statistique de Paris, 1862, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

V.

Le Zollverein. — Résumé historique et statistique.

Le *Zollverein* (des deux mots allemands *Zoll*, douane, et *Verein*, association), est le nom donné à l'association douanière qui existe aujourd'hui entre tous les membres de la confédération germanique, moins l'Autriche, les trois villes Anseatiques (Brême, Hanbourg et Lübeck), le Mecklembourg, les duchés de Holstein et du Lauenbourg, et la principauté de Lichtenstein. La Prusse y figure même pour ses provinces placées en dehors de la confédération.

Le principe de cette association se trouve dans l'art. 19 du traité qui a fondé la confédération germanique et qui est ainsi conçu : « Ses membres se réservent, à la première réunion de leurs plénipotentiaires à Francfort, de délibérer sur un projet de douanes et de navigation pour toute l'Allemagne. » Mais elle trouvait surtout sa raison d'être dans l'organisation territoriale et politique de l'Allemagne, composée de quarante États presque tous enclavés les uns dans les autres, ayant chacun ses barrières fiscales et son tarif. On a compté que, pour parvenir de la frontière au centre du pays, soit du nord au sud, soit de l'ouest à l'est, sur un espace de 370 à 445 kilomètres, les marchandises n'avaient pas moins de seize lignes de douane à traverser, non compris les lignes intérieures appartenant à l'État, aux communes et même aux particuliers ! De là, des frais et des pertes de temps énormes, qui, en les grevant outre mesure, arrêtaient à la fois la production et la consommation.

La Prusse, dont les provinces orientales étaient séparées du reste de la monarchie par le Hanovre, le Brunswick et la Hesse-Cassel, et qui souffrait le plus, peut-être, de ce morcellement de son territoire, prit l'initiative des négociations qui devaient conduire au *Zollverein* actuel. Ses ouvertures furent d'abord accueillies par le Schwarzbourg-Sondershausen, l'une de ses enclaves; puis, de 1819 à 1828, l'association naissante vit successivement venir à elle les principautés ou duchés de Hesse-Darmstadt, Schwarzbourg-Rudolstadt, Saxe-Weimar, Anhalt-Bernbourg, Anhalt-Dessau, Anhalt-Köthen et Lippe-Deimold, soit pour la totalité, soit pour une partie de leur territoire. Un certain nombre d'États du second ordre, ayant à leur tête la Bavière et le Wurtemberg, tentèrent d'enrayer ce mouvement dans lequel ils voyaient un agrandissement indirect de l'influence politique de la Prusse; mais, convaincus de l'inutilité de leurs efforts pour constituer une ligne douanière de quelque importance, ils se réunissaient au *Zollverein*, le 23 mars 1833. La Saxe suivit leur exemple le 30 mars de la même année, et entraîna à sa suite les États de la Thuringe, la branche Ernestine de Saxe, Schwarzbourg et Reuss. Après de longues hésitations, Bade se déclara pour le *Zollverein* le 12 mai 1835; Nassau, le 10 décembre 1835; Francfort-sur-le-Mein, le 25 janvier 1836; la principauté de Lippe-Deimold, le 18 octobre; le Brunswick, le 19 octobre; la Hesse-Électorale et le comté de Schaumbourg, le 13 novembre; le comté de Waldeck, le 11 décembre

1841; le duché de Luxembourg, le 8 février 1842; enfin, le 1^{er} janvier 1854, les derniers États restés fidèles à l'association du *Steuerverein*, c'est-à-dire le Hanovre et le duché d'Oldenbourg.

D'après le recensement de 1858, la population de chaque Etat associé s'élevait aux nombres ci-après :

Prusse	18,107,274	Hanovre	1,865,104	Brunswick	249,771
Luxembourg	192,196	Wurtemberg	1,600,898	Oldenbourg	236,789
Bavière	4,621,379	Bade	1,334,058	Nassau	435,777
Saxe royale	2,122,148	Hesse-Cassel	699,798	Francfort	80,611
Thuringe	1,043,771	Hesse-Darmstadt	882,997	TOTAL	33,542,467

Ces 33 $\frac{1}{2}$ millions d'habitants occupent une superficie de 502,260 kilomètres carrés.

Le Zollverein n'est pas resté commercialement isolé. Dès sa formation, il s'est efforcé d'agrandir ses débouchés par des traités avec les principaux États de l'ancien et du nouveau monde.

Ces traités de commerce se sont succédé dans l'ordre ci-après : avec la Hollande, les 21 janvier 1839 et 31 décembre 1851; avec la Porte, le 19/22 octobre 1840; avec l'Angleterre, les 2 mars 1841 et 11 novembre 1857; avec la Belgique, les 1^{er} septembre 1844, 2 janvier 1851 et 18 février 1852; avec la Sardaigne, les 23 juin 1845, 20 mai 1851 et 28 octobre 1859; avec l'Autriche, le 19 février 1853 (signé d'abord avec la Prusse seulement, puis avec le Zollverein et, plus tard, avec les duchés de Parme et de Modène); avec le Mexique, le 30 juillet 1855; avec Brême, le 26 janvier 1856; avec la Sicile, le 10 août 1856; avec le Danemarck, le 14 mars 1857; avec l'Autriche et la principauté de Lichtenstein (convention monétaire), le 24 janvier 1857; avec la Perse, le 25 juin 1857; avec la confédération Argentine, le 19 septembre 1857.

L'influence de ces traités sur le commerce du Zollverein est clairement indiquée par le tableau suivant, qui en fait connaître, de 1834 à 1860, la valeur moyenne annuelle absolue et par tête d'habitant. Pour la période 1834-1846, cette valeur a été *calculée* par M. O. Hübner (*Jahrbuch* pour 1860 et 1861'), d'après des prix invariables; pour les autres années, d'après les prix réels. Les sommes sont en millions de thalers (le thaler = 3 fr. 75 c.) pour les 4 premières colonnes et en thalers pour la 6^e.

PÉRIODES ET ANNÉES.	IMPORTATIONS.	EXPORTATIONS.	TRANSIT.	IMPORTATIONS et exportations réunies.	POPULATION moyenne en millions.	VALEUR par tête.
1834-1838	127.2	157.6	58.4	284.8	24.6	11.5 th.
1839-1843	180.6	176.7	55.3	357.3	26.7	13.3
1844-1846	218.9	174.7	69.5	391.6	29.0	13.5
1850-1852	187.9	178.8	83.9	366.7	30.2	12.1
1853	208.9	251.4	105.5	455.3	32.5	14.0
1854	269.1	334.1	122.0	605.2	32.6	20.4
1855	315.8	308.6	167.0	624.4	32.7	19.1
1856	350.1	318.8	146.9	668.9	33.0	20.3
1857	354.0	365.1	144.4	707.4	33.2	21.3
1858	321.5	350.8	111.8	672.3	33.5	20.1

D'après ce tableau, l'histoire commerciale du Zollverein a eu trois phases très-distinctes. La première comprend la période 1834-1846; c'est peut-être la plus brillante. La seconde embrasse les années de crise 1847 à 1852. La troisième, commencée en 1853, se continue en ce moment; 1857 en est le point culminant. Vient ensuite une réaction assez sensible, qui, quoique perdant chaque jour de son intensité, n'a pas encore fait place à une recrudescence bien caractérisée. — Les deux colonnes, *importations* et *exportations*, indiquent la corrélation intime qui existe toujours et partout entre ces deux éléments du commerce. Inférieurs pen-

1. On sait que les droits de douane du Zollverein sont établis au poids. Les publications officielles ne font donc pas connaître la *valeur* du commerce de l'association.

dant assez longtemps aux premières, les secondes ne tardent pas à les égaler et même à les dépasser dans certaines années. C'est la preuve du rapide développement manufacturier de l'association. Par suite de l'extension graduelle de son réseau de voies ferrées, de l'amélioration de ses voies navigables et de la réduction des droits de transit (aujourd'hui supprimés), son territoire est, en outre, emprunté par une valeur (calculée) sans cesse croissante de marchandises. Ne perdons pas de vue toutefois que la valeur, surtout la valeur *actuelle* ne saurait donner, particulièrement dans ces dernières années où les prix ont été l'objet d'une hausse si soudaine et si rapide, la mesure exacte du mouvement des échanges et du transit du Zollverein. L'indication des quantités serait un document plus précis; mais elle exigerait des développements qui ne sauraient trouver place ici.

Le tableau ci-après fait connaître la valeur des produits fabriqués que le Zollverein a importés et exportés en 1834, 1844 et 1857. Il n'a d'autre but que d'indiquer ceux de ces produits qui sont le plus habituellement consommés ou fabriqués dans les États de l'union, les quantités ayant dû nécessairement s'élever avec le chiffre de la population. Cependant il fournit ce renseignement important et indépendant du mouvement de la population, que, tandis que les importations ne se sont accrues, de 1834 à 1857, que de 36 p. 100, les exportations ont plus que doublé. C'est, comme nous le disons plus haut, le signe certain des progrès remarquables de l'industrie manufacturière dans l'association.

DÉSIGNATION DES ARTICLES.	IMPORTATIONS.			EXPORTATIONS.		
	1834.	1844.	1857.	1834.	1844.	1857.
Toiles de fil	23.7	16.4	20.9	11.8	12.4	26.9
Soleries pures	9.1	2.3	4.5	23.5	15.2	14.8
Soleries mélangées	3.3	3.9	8.8	7.3	10.7	22.7
Lainages	0.7	2.2	1.9	2.1	3.6	4.8
Fourrures et pelletteries	1.8	3.5	6.0	17.9	25.6	42.3
Habits d'enfants	0.05	0.03	0.1	0.1	0.2	0.5
Objets en fer	0.04	0.07	0.06	0.2	0.4	0.5
Objets en cuivre et laiton	0.6	1.4	2.9	3.4	3.7	4.8
Objets en plomb	0.2	0.6	0.8	0.9	0.8	1.8
Objets en zinc	0.01	0.01	0.01	„	„	0.1
Objets en étain	„	„	0.02	0.01	0.02	1.6
Quincaillerie	0.02	0.02	0.03	0.02	0.03	0.1
Objets en pierre, marbre et autres minéraux	0.5	1.0	0.5	4.9	12.1	14.0
Vaisselle et porcelaine	0.1	0.1	0.01	0.07	0.3	0.09
Verre et verreries	0.4	0.4	0.03	1.0	2.0	5.4
Objets en bois	0.7	1.5	1.9	1.6	1.0	4.8
Objets en cuir	0.3	0.7	1.2	2.1	2.5	6.1
Brosserie et boisellerie	0.2	0.4	0.8	1.0	0.5	1.9
Objets en paille, en écorces, etc.	0.02	„	0.01	0.01	0.02	0.06
Papiers, jeux de cartes, papier de tenture, cartons	0.1	0.2	0.5	0.01	0.02	0.09
Produits chimiques	0.1	0.1	0.3	1.2	0.4	2.0
Poudre à tirer	0.5	0.7	1.6	0.9	1.3	4.5
Savons	„	„	„	0.02	0.02	0.1
Bougies et chandelles	0.04	0.05	0.03	0.02	0.01	0.06
Farines et produits farineux	0.02	0.04	0.02	0.03	0.03	0.5
Sucre raffiné	0.02	0.04	1.3	0.4	0.3	3.6
Eau-de-vie	0.08	0.06	0.03	0.3	0.5	1.9
Tabac	0.07	8.1	0.6	0.3	0.5	9.4
Livres	0.4	3.5	2.4	1.4	1.5	5.0
Instruments	1.3	1.9	2.3	1.2	1.6	4.5
VALEUR TOTALE	0.1	0.1	0.3	0.4	0.2	1.5
	43.97	41.32	59.85	84.09	97.45	176.40

La signature récente d'un traité de commerce et de navigation avec la Prusse, traité en ce moment soumis à l'examen des autres États de l'association, donne un intérêt particulier au tableau ci-après, relatif aux relations commerciales de la France avec le Zollverein. Il a été dressé d'après les documents français et indique les valeurs actuelles (en millions de fr.). Il se rapporte au commerce spécial.

ANNÉES.	IMPORTATIONS en France.	EXPORTATIONS de France.	ANNÉES.	IMPORTATIONS en France.	EXPORTATIONS de France.
1847	52.7	48.2	1853	69.9	49.0
1848	23.0	29.6	1854	75.7	54.6
1849	32.3	38.0	1855	108.1	65.5
1850	36.2	44.7	1856	110.8	69.7
1851	38.1	44.1	1857	120.7	117.7
1852	48.3	42.3	1858	106.8	147.7

Les importations du Zollverein en France portent principalement sur des matières premières de l'industrie (laines, bestiaux, houille, coke, bois, peaux brutes, poils). Les soieries et les lainages y figurent cependant pour un chiffre assez élevé.

Les exportations de la France pour le Zollverein ont, au contraire, pour objets principaux des produits fabriqués, comme les soieries, les lainages, les vêtements et lingeries, les cotonnades imprimées, les peaux ouvrées, les fils de laine, les outils et instruments, etc. La France expédie en outre dans le Zollverein, quand la récolte est bonne, des quantités assez considérables de vins ordinaires.

S'il fallait juger, d'après le mouvement de la navigation dans les ports prussiens, de l'importance relative du commerce du Zollverein avec les divers États européens, c'est avec l'Angleterre qu'il entretiendrait le mouvement d'affaires le plus considérable. Viendraient ensuite, par ordre décroissant de trafic, les trois royaumes scandinaves, la Hollande, les ports anséatiques, la France, la Russie, etc. Mais il ne faut pas perdre de vue qu'en ce qui concerne la France, la plus grande partie de son commerce avec le Zollverein se fait par la voie de terre.

Les recettes des douanes du Zollverein ont oscillé ainsi qu'il suit de 1834 à 1859 (nombres en millions de thalers).

ANNÉES.	IMPORTATION.	EXPORTATION.	TRANSIT.	ANNÉES.	IMPORTATION.	EXPORTATION.	TRANSIT.
1834	13.9	0.4	0.5	1847	26.9	0.8	0.4
1835	15.9	0.5	0.5	1848	22.8	0.4	0.3
1836	17.5	0.5	0.5	1849	23.7	0.4	0.5
1837	17.0	0.4	0.6	1850	23.0	0.3	0.5
1838	19.3	0.5	0.5	1851	23.2	0.3	0.4
1839	19.7	0.5	0.7	1852	24.3	0.3	0.4
1840	20.5	0.5	0.7	1853	22.0	0.3	0.5
1841	21.4	0.4	0.6	1854	23.0	0.2	0.4
1842	22.8	0.4	0.6	1855	26.0	0.2	0.6
1843	24.7	0.4	0.6	1856	26.3	0.2	0.4
1844	25.6	0.5	0.7	1857	26.4	0.2	0.4
1845	27.1	0.4	0.4	1858	28.3	0.2	0.4
1846	26.4	0.5	0.3	1859	23.5	0.2	0.4

Les faibles oscillations du produit des douanes depuis 1844 constituent le trait saillant de ce tableau. Toutefois, cet état à peu près stationnaire des recettes ne saurait être interprété, en présence des documents qui précèdent, comme le signe d'un mouvement d'affaires peu progressif. Il ne faut pas perdre de vue, d'ailleurs, que le plus grand nombre des matières premières ont été, en 1851 et depuis, ou complètement affranchies ou considérablement dégreévées. Les droits de transit ont également été l'objet d'importantes réductions jusqu'au moment de leur suppression en 1861.

Les recettes du Zollverein en 1858 et 1859 ont été perçues aux frontières de chacun des États associés dans les proportions ci-après (en thalers) :

	IMPORTATION.		TRANSIT.		EXPORTATION.	
	1858.	1859.	1858.	1859.	1858.	1859.
Prusse	17,524,059	13,809,969	191,360	267,377	87,300	110,369
Luxembourg	99,235	143,633	35	238	1,490	2,217
Bavière	1,265,479	1,214,300	16,732	13,612	14,003	14,402
Saxe	2,504,853	2,323,629	132,625	87,293	41,088	43,236
Hanovre	2,547,381	2,121,098	18,711	16,755	13,012	11,351
Wurtemberg	435,321	418,459	2,412	4,088	2,037	3,288
Bade	1,020,500	915,409	11,382	10,106	28,887	28,718
Hesse (Électorale)	303,071	299,022	36	36	27	75
Hesse (Grand-duché)	603,448	461,068	1,033	742	1,064	2,097
États de Thuringe	381,360	346,539	237	274	72	59
Brunswick	291,517	273,103	121	101	184	91
Oldenbourg	277,221	235,899	5	3	1,141	2,730
Nassau	80,518	82,283	1,325	190	323	471
Francofort-sur-le-Mein	958,371	823,042	2,791	1,338	32,831	31,879
TOTAL	28,292,336	23,467,454	380,504	402,145	224,348	251,001

Voici quelle est la répartition de la recette nette entre les divers États, de 1857 à 1859 (valeurs en millions de thalers) :

	1857.	1858.	1859.
Prusse	12,088,059	13,191,598	10,607,079
Bavière	8,102,736	8,383,833	8,681,555
Hanovre	2,441,841	2,587,740	2,125,221
Saxe	1,408,747	1,536,708	1,247,227
Wurtemberg	1,139,508	1,244,727	981,165
Bade	895,848	978,741	774,100
États de Thuringe	708,556	772,916	613,444
Hesse (Grand-duché)	572,689	632,235	500,766
Hesse (Électorale)	484,225	529,029	406,067
Oldenbourg	307,735	326,149	269,813
Nassau	292,300	319,238	252,866
Francfort-sur-le-Mein	191,253	208,374	178,129
Brunswick	169,047	184,502	146,147
Luxembourg	129,289	141,252	111,525

En 1858 et 1859, les recettes à l'importation (seulement), réduites à 100,000, se sont réparties ainsi qu'il suit entre les États qui précèdent (Francfort-sur-le-Mein non compris) :

	1858.	1859.
Prusse	50.930	51.021
Bavière	13.188	13.022
Hanovre	10.062	10.221
Saxe	5.914	5.980
Wurtemberg	4.843	4.769
Bade	3.808	3.759
Thuringe	2.975	2.241
Hesse (Grand-duché)	2.460	2.421
Hesse (Électorale)	2.058	1.972
Oldenbourg	1.268	1.210
Nassau	1.242	1.228
Brunswick	0.713	0.704
Luxembourg	0.549	0.542
TOTAUX	100.000	100.000

Les ports du Zollverein sont ceux de la Prusse, du duché d'Oldenbourg et du Hanovre. Les documents qui suivent indiquent le mouvement de la navigation de ces ports de 1856 à 1859 (grand et petit cabotage non compris).

PORTS PRUSSIENS.

ANNÉES.	BÂTIMENTS		TONNEAUX ¹		BÂTIMENTS SUR LEST ²		TONNEAUX	
	entrés.	sortis.	entrés.	sortis.	entrés.	sortis.	entrés.	sortis.
1856	9,116	9,197	1,471,522	1,414,602	2,668	1,743	452,846	319,458
1856	8,922	9,032	1,401,560	1,469,582	2,599	1,939	435,788	401,614
1857	8,533	8,441	1,584,622	1,564,384	3,052	1,229	561,130	254,432
1858	7,582	7,684	1,337,746	1,374,416	1,994	2,111	391,850	380,310

Dans le duché d'Oldenbourg, la navigation a été, en 1859 : à l'entrée, de 933 navires chargés, jaugeant 78,484 lasts et de 11 sur lest, jaugeant 879 lasts ; à la sortie, de 311 navires chargés, jaugeant 38,295 lasts et de 502 sur lest avec 37,821 lasts.

PORTS HANOVRIENS.

	NAVIRES CHARGÉS.		NAVIRES SUR LEST.		
	Nombre.	Lasts.	Nombre.	Lasts.	
1859. . . {	Entrée	1,141	36,850	782	21,684
	Sortie	1,092	29,270	899	32,964
1858. . . {	Entrée	3,016	112,931	592	21,858
	Sortie	1,194	36,459	2,470	100,221

Les avantages du Zollverein pour les États intéressés peuvent se résumer ainsi qu'il suit : 1^o réduction des frais de perception et d'administration, par suite de la suppression des rayons de douanes entre les États associés ; 2^o rapide développement industriel de ces États, par suite de l'application d'un tarif modéré ; 3^o élévation du chiffre primitif de leurs recettes de douane, par suite de l'accroissement de consommation, résultant de l'application de ce tarif ; 4^o conclusion de traités de

1. Le tonneau de mer prussien = 968^k,80.

2. Compris dans les totaux précédents.

commerce avantageux avec l'étranger, plus disposé à faire des concessions à un État qui lui offre un marché considérable qu'à des pays sans importance; 5° usage gratuit ou à des conditions très-modérées des grandes voies de communication terrestres, fluviales ou maritimes, qui n'existaient auparavant qu'au profit de l'un ou de quelques-uns d'entre eux; 6° rapide essor de certaines industries indigènes, auxquelles la libre ouverture d'un marché intérieur considérable, ainsi que l'usage en franchise de matières premières fournies par l'un ou l'autre des États associés et autrefois frappées de droits de douane, permettent de produire à meilleur marché; 7° création d'une marine marchande considérable.

L'institution du Zollverein a eu des avantages correspondants pour le commerce étranger. Au lieu de 40 lignes douanières, défendues par des droits plus ou moins compliqués, plus ou moins élevés, et appliqués par des administrations plus ou moins tracassières, il s'est trouvé en face d'un pays unique, recevant ses produits à des conditions relativement modérées. Au lieu d'avoir à traiter avec des consommateurs peu aisés, restreignant leurs dépenses au plus strict nécessaire, il a profité du développement de la richesse publique dans le Zollverein et y a trouvé, après quelques années, un débouché considérable, non-seulement par le territoire et la population, mais encore par le bien-être croissant de cette population.

Le Zollverein n'est cependant pas, dans son organisation et ses résultats actuels, la formule la plus complète, la plus heureuse du principe de l'association. Le mode compliqué de ses délibérations¹; la difficulté, pour ses membres, d'arriver, sur les questions les plus graves, à une solution satisfaisante pour les intérêts souvent très-opposés qu'ils représentent; les influences politiques qui s'agitent dans son sein et l'empêchent de discerner toujours clairement la voie à suivre pour tirer de l'union les résultats économiques les plus considérables, telles sont les justes critiques dont il a souvent été l'objet. On peut encore lui reprocher de maintenir, malgré l'exemple de l'Angleterre et de la France, des droits qui, pour certains produits fabriqués, dépassent très-sensiblement cette moyenne de 10 p. 100 de la valeur, destinée, d'après le programme du Zollverein à son début, à devenir la base de son tarif. Cette protection exagérée est une double faute, d'abord parce que les consommateurs de l'association, moins aisés que ceux des deux pays que nous venons de citer, sont moins en état de payer des prix élevés; puis, parce que le Zollverein, par les perfectionnements introduits dans ses procédés de fabrication et le bas prix de la main-d'œuvre, est aujourd'hui tout à fait en mesure de lutter efficacement contre la concurrence étrangère.²

A. LEGOYT.

1. On sait que toutes les délibérations du Zollverein, pour être valables, doivent être prises à l'unanimité. Ainsi, dans ces délibérations, la Prusse ne pèse pas d'un plus grand poids que Francfort-sur-le-Mein avec ses 80,000 habitants.

2. Voir, pour plus de développements, l'article que nous avons publié sous le même titre, dans le *Dictionnaire de l'Économie politique*.